Réception par le préfet : 13/06/2023



D3620-Direction de l'urbanisme, de l'architecture, du foncier et de l'habitat-Politique foncière habitat

DELIBERATION N° D.2023.06.44 du Conseil municipal du 9 juin 2023

Acquisitions et cessions immobilières réalisées par la ville de Versailles.

Bilan de l'exercice 2022.

Date de la convocation : 1 juin 2023
Date d'affichage : 12 juin 2023
Nombre de conseillers en exercice : 53
Secrétaire de séance : Madame Dominique ROUCHER-DE ROUX
Rapporteur : M. Alain NOURISSIER

Président : Monsieur François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, M. Emmanuel LION, M. Michel BANCAL, Mme Annick BOUQUET, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, M. Fabien BOUGLE, Mme Anne-France SIMON, M. Charles RODWELL, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Jean-Yves PERIER, Mme Muriel VAISLIC, Mme Corinne FORBICE, M. Alain NOURISSIER, Mme Nadia OTMANE TELBA, M. Arnaud POULAIN, Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY, Mme Marie-Pascale BONNEFONT, M. Xavier GUITTON, M. Jean SIGALLA, Mme Corinne BEBIN, M. Marc DIAS GAMA, Mme Anne JACQMIN, Mme Emmanuelle DE CREPY, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, Mme Ony GUERY, Mme Stéphanie LESCAR, Mme Marie-Agnes AMABILE, M. Michel LEFEVRE, Mme Sylvie PIGANEAU, M. Moncef ELACHECHE, Mme Brigitte CHAUDRON, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Thierry DUGUET, Mme Marie POURCHOT, M. François DE MAZIERES, M. Philippe PAIN, Mme Florence MELLOR, M. Eric DUPAU, Mme Nicole HAJJAR, Mme Martine SCHMIT.

Absents excusés:

Mme Marie BOELLE (pouvoir à Mme Florence MELLOR), M. François-Gilles CHATELUS (pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN), M. Christophe CLUZEL (pouvoir à M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE), M. François DARCHIS (pouvoir à Mme Sylvie PIGANEAU), M. Olivier DE LA FAIRE (pouvoir à Mme Brigitte CHAUDRON), M. Pierre FONTAINE (pouvoir à Mme Nicole HAJJAR), M. Bruno THOBOIS (pouvoir à Mme Annick BOUQUET), Mme Anne-Lise JOSSET (pouvoir à M. Michel LEFEVRE), Mme Céline JULLIE (pouvoir à M. Jean SIGALLA), M. Erik LINQUIER (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Wenceslas NOURRY (pouvoir à M. Arnaud POULAIN), M. Gwilherm POULLENNEC (pouvoir à Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY), M. Nicolas FOUQUET (pouvoir à Mme Stéphanie LESCAR).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2241-1;

Vu la délibération n° D.2020.09.70 du Conseil municipal de Versailles du 24 septembre 2020 relative à la cession par la ville, au profit du Groupe Franchitti immobilier, de la « Maison forestière du Cerf-Volant » située 20 rue Porte de Buc à Versailles ;

Vu la délibération n° D.2021.09.82 du Conseil municipal de Versailles du 30 septembre 2021 relative notamment à la cession du Bâtiment dit Poincaré situé 4 place Raymond Poincaré ;

Vu la délibération n° D.2021.12.126 du Conseil municipal de Versailles du 9 décembre 2021 relative à l'acquisition de l'immeuble situé 93 rue des Chantiers à Versailles auprès de la société civile immobilière Paris Versailles dans le cadre du projet de relocalisation des services de Police Municipale ;

Vu la délibération n° D.2022.02.3 du Conseil municipal de Versailles du 10 février 2022 relative notamment à la cession par la Ville des locaux municipaux situés 18/20 rue de Noailles à Versailles au profit de l'association Valentin Haüy;

Vu la délibération n° D.2022.10.74 du Conseil municipal de Versailles du 6 octobre 2022 relative à l'acquisition par la Ville des murs d'un local commercial et d'un logement situés 19 rue Coste, 2 rue Berthelot auprès de la société civile immobilière BILE afin de conserver et pérenniser l'activité commerciale de cet immeuble :

Vu la décision du Maire n° d.2022.049 du 7 juin 2022 relative à l'exercice du droit de priorité pour l'acquisition par la Ville auprès de Grand Paris Aménagement de la parcelle BL366 située 77 rue des Chantiers à Versailles ;

Conformément à l'article L.2241-1 du Code général des collectivités territoriales, le bilan annuel des acquisitions et des cessions réalisées par la ville de Versailles ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec la Ville, doit être présenté au Conseil municipal. C'est l'objet de la présente délibération.

Les opérations foncières réalisées en 2022 par la Ville sont les suivantes :

- Pour les cessions :
- Maison Forestière Pavillon de Chasse Cerf-Volant située 20 rue Porte de Buc à Versailles. Cession par la ville de Versailles au profit du Groupe Franchitti immobilier :

Par délibération n°2020.09.70 du 24 septembre 2020, le conseil municipal a approuvé le projet de cession du bien communal au profit du Groupe Franchitti immobilier au prix de 500 000 €. L'acte de vente définitif a été signé le 13 avril 2022.

- Immeuble dit Poincaré situé 4 place Raymond Poincaré dans le quartier Versailles-Chantiers. Désaffectation et déclassement anticipés du bâtiment existant et d'une emprise de terrain attenante. Cession du bien immobilier communal :

Par délibération n°2021.09.82 du 30 septembre 2021, le Conseil municipal a approuvé le projet de cession dudit bâtiment au profit de la société JERIMMO représentée par M. Maurice Ruimy au prix de 2 700 000 € en vue de réaliser un espace restauration/café, et un espace dédié au Sport sur 2 étages. L'acte de vente définitif a été signé le 8 novembre 2022.

 Cession par la ville de Versailles des locaux municipaux situés 18/20 rue de Noailles à Versailles au profit de l'association Valentin Haüy. Déclassement anticipé du domaine public desdits locaux :

Par délibération n°2022.02.3 du 10 février 2022, le Conseil municipal a autorisé la Ville à céder le lot de copropriété n°19 de l'immeuble situé 18/20 rue de Noailles au prix de 1 000 000 €. L'acte de vente a été signé le 12 avril 2022.

- Pour les acquisitions :
- Acquisition de l'immeuble situé 93 rue des Chantiers à Versailles auprès de la société civile immobilière Paris Versailles. Projet de relocalisation des services de Police Municipale :

Par délibération n°2021.12.126 du 9 décembre 2021, le Conseil municipal a autorisé la Ville à acquérir l'immeuble au prix de 3 200 000 € afin de relocaliser les services de la Police Municipale. L'acte authentique a été signé le 13 juillet 2022.

 Acquisition par la ville de Versailles auprès de Grand Paris Aménagement, représentant l'Etat, propriétaire d'une parcelle situé 77 rue des Chantiers par l'exercice du droit de priorité :

Par décision n°d.2022.049, le Maire a autorisé l'acquisition de la parcelle BL366 situé 77 rue des chantiers au prix de 81 000 €. L'acte de vente a été signé le 29 novembre 2022.

- Acquisition par la ville de Versailles des murs d'un local commercial et d'un logement situés 19 rue Coste, 2 rue Berthelot auprès de la société civile immobilière BILE afin de conserver et pérenniser l'activité commerciale de cet immeuble :

Par délibération n°2022.10.74 du 6 octobre 2022, le Conseil municipal a autorisé l'acquisition des lots de copropriété n°1, 13 et 14 situés 19 rue Coste, 2 rue Berthelot au prix de 500 000 €. L'acte de vente a été signé le 13 décembre 2022.

La délibération suivante est donc soumise à l'adoption du Conseil municipal :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE

d'approuver le rapport ci-dessus relatif au bilan des acquisitions et cessions de la ville de Versailles pour l'année 2022, destiné à être annexé au compte administratif de la Commune.

M. le Maire soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil municipal.

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 13

Nombre de suffrages exprimés : 49 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité par 49 voix , 4 abstentions (Monsieur Fabien BOUGLE, Monsieur Jean SIGALLA, Madame Anne JACQMIN, Madame Céline JULLIE.)

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son